Année scolaire 2027-2028

<u>Objet</u> : Accueil des enfants à besoins spécifiques

Chers parents,

L'école Saint-Roch accueille des enfants de la PS au CM2. L'enseignement dispensé s'adresse à des enfants ne présentant pas de troubles du comportement ou de l'attention. Toutefois afin de permettre l'intégration en milieu scolaire de certains enfants à besoins spécifiques, l'établissement fait l'effort d'accepter un petit nombre de ces enfants.

Il est apparu, au fil des années, que si le nombre d'enfants à besoins spécifiques présents dans une même classe s'avère excessif, cela pénalise non seulement l'ensemble de la classe mais également ces enfants eux-mêmes. Aussi l'école Saint-Roch a-t-elle décidé d'en limiter le nombre, car elle n'est pas une structure à vocation spécialisée.

Pour cette année, ce nombre étant d'ores et déjà atteint, il ne nous est malheureusement plus possible d'accepter d'enfant à besoins spécifiques supplémentaire sans que cela soit au détriment de la scolarité générale de l'ensemble des élèves de l'établissement.

Dans ces conditions, et comme évoqué lors de l'entretien d'inscription, s'il s'avérait que votre enfant présente un trouble du comportement ou de l'attention, nous serions au regret de mettre fin rapidement à son inscription car notre structure ne pourrait pas prendre en compte dans de bonnes conditions les besoins spécifiques de votre enfant et ne répondrait plus non plus au projet de scolarité des enfants déjà présents. L'établissement facturerait alors la scolarité au prorata de la présence de votre enfant.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document signé avec le dossier d'inscription

Florence Cassagne
Directrice

Pris connaissance :
Date et signature des parents